

RESTRICTED  
SR/111  
14 novembre 1949  
FRENCH  
ORIGINAL ; ENGLISH

COMPTE RENDU ANALYTIQUE  
DE LA CENT ONZIEME SEANCE

tenue à New York le lundi 14 novembre 1949  
à 15 heures 30.

Présents :	M. Yalcin	(Turquie)	- Président
	M. de Boisanger	(France)	
	M. Palmer	(Etats-Unis)	
	M. de Azcarate		- Secrétaire principal
	M. Martin Hill		- Représentant le Secrétaire général

-----

Le PRESIDENT invite M. Hill à présenter ses observations sur le rapport préliminaire de la Mission économique d'études.

M. HILL a quatre remarques à faire au sujet du rapport. Il signale d'abord la recommandation tendant à réduire, avant le 1er janvier 1950, le nombre des rations distribuées de 940.000 à 652.000; cette recommandation a été formulée en termes mesurés et une note explicative laisse entendre que la réduction pourrait avoir lieu au cours de la période du 1er janvier au 1er avril ou en avril seulement. M. Hill fait observer que si les organisations de secours continuent à fonctionner jusqu'en avril, ainsi qu'elles ont accepté de le faire, cette réduction ne pourra pas avoir lieu car le Secrétaire général s'est engagé, en faisant appel aux organisations à n'effectuer aucune réduction de rations, mais à déterminer comme par le passé le nombre des rations d'après celui des inscriptions. Ces dernières sont récemment tombées de 940.000 à un peu plus de 900.000, grâce aux efforts de l'American Friends Service Committee, et les organisations ont accepté de poursuivre leurs efforts en vue de réduire ce chiffre encore davantage.

En réponse à une question de M. PALMER au sujet de la différence entre le programme Clapp et le programme actuel, M. Hill explique que l'écart n'est probablement pas aussi grand qu'on serait tenté de le croire; le Secrétaire général

estime qu'étant donné la diminution du nombre des rations les chiffres de M. Clapp sont trop élevés et que les organisations peuvent continuer à ravitailler 900.000 personnes à l'aide des fonds alloués. Les dépenses mensuelles se sont élevées pour juillet à environ 1.600.000 dollars, soit un peu plus de 1 dollar par réfugié. Il est difficile de préciser si M. Clapp n'a considéré que le budget officiel de l'UNRPR ou s'il a tenu compte de toutes les catégories de secours fournis; il a peut-être également fait entrer en ligne de compte certains éléments comme le combustible, les vêtements, etc. qui n'ont pas pu être fournis aux organisations. M. Hill reconnaît qu'il est difficile de savoir sur quelles données se fonde le rapport Clapp et qu'il faudra obtenir des éclaircissements sur certains points. Un des membres de la Mission économique qui arrivera à New-York d'ici quelques jours pourra fournir ces précisions.

M. PALMER reconnaît qu'il faut éclaircir la question avant de demander une nouvelle contribution aux Etats Membres. Il fait remarquer que M. Gardner, conseiller de la Mission, se trouve actuellement à Washington et pourrait être consulté.

Le PRESIDENT estime avec M. de BOISANGER qu'il serait peu pratique de procéder soudainement à une forte réduction du nombre des rations, et que cette réduction devra avoir lieu progressivement dans le cadre d'un programme arrêté d'avance.

M. HILL soumet à ce sujet un projet de paragraphe que la Commission pourra, si elle le désire, insérer dans la lettre d'envoi qu'elle doit adresser avec le rapport au Secrétaire général.

La deuxième remarque de M. Hill concerne la date à laquelle l'organisme envisagé prendra en charge les fonctions exercées par les organisations de secours. On prévoit que ces dernières auront terminé leur mission le 1er avril; il est donc particulièrement souhaitable que le nouvel organisme soit créé avant le 1er janvier et puisse ainsi prendre, avec les organisations de secours, les mesures nécessaires pour éviter toute interruption ou tout retard dans l'exécution du programme.

En réponse à une question de M. de Boisanger, M. Hill déclare que les organisations n'ont pas expressément refusé

de continuer à fonctionner après le 1er avril; d'après certaines indications, il semble que l'American Friends Service Committee, au moins, pourra rester en fonctions pendant un certain temps après cette date.

M. Hill remarque en troisième lieu que le rapport ne fait pas mention de la contribution apportée par le FISE et de l'utilité qu'il y a à la maintenir. Il fait observer que plus d'un quart de l'aide totale a été fournie par le FISE; ce dernier accueillerait favorablement toute demande visant à solliciter encore sa collaboration pendant les trois premiers mois de 1950. M. Hill estime qu'en soumettant le rapport, la Commission aurait avantage à faire une demande en ce sens.

En quatrième lieu, M. Hill remarque que la plus grande incertitude règne au sujet de la structure de l'organisme envisagé, de ses rapports exacts avec l'Organisation des Nations Unies et le Secrétaire général, ainsi que du degré d'autonomie dont il jouira. Il faut tenir compte de l'aspect politique de la question et veiller à ce que rien n'affecte les rapports entre l'Organisation des Nations Unies et les pays qui bénéficieront ultérieurement de secours dans le cadre du programme d'assistance technique des Nations Unies. La Commission désirera peut-être que le nouvel organisme se maintienne en liaison étroite avec le Secrétaire général pour pouvoir s'intégrer ultérieurement dans le programme d'assistance technique. Elle pourra également, tout en présentant les observations qu'elle jugera utiles, inviter le Secrétaire général à formuler, lorsqu'il soumettra son rapport à l'Assemblée générale, ses propres suggestions au sujet de l'assistance technique, de la structure administrative et de la procédure à adopter.

M. de BOISANGER fait observer que la soumission du rapport entraîne la Commission dans l'examen de questions qui jusqu'à présent n'étaient pas de sa compétence, comme la question des secours aux réfugiés. Dans les circonstances actuelles cependant, il est nécessaire, à son avis, que la Commission aide le Secrétaire général dans toute la mesure du possible en l'invitant à faire des suggestions. En outre, bien que le présent rapport ne concerne que l'aide aux réfugiés, il tient à faire observer que, si l'on veut éviter

de contrarier les Etats arabes, c'est à un autre organisme qu'il faudra confier le soin de s'occuper de la future assistance économique.

M. HILL déclare que les programmes de travaux publics envisagés dans le rapport rentreront dans le cadre d'un plan à longue échéance pour la mise en valeur économique des pays intéressés.

En réponse à une question de M. PALMER, au sujet du programme d'assistance technique des Nations Unies, M. Hill explique que d'après les renseignements actuels, le programme commencera probablement l'année prochaine. La plus grande partie des fonds sera fournie par les Etats-Unis, bien qu'un certain nombre de pays aient déjà manifesté l'intention de participer au programme. Les fonds disponibles s'élèveront probablement à 15 ou 20 millions de dollars pour l'ensemble du programme, somme qui ne couvrira que l'envoi d'experts chargés d'aider le Gouvernement à exécuter des programmes spéciaux.

La séance est levée à 17 heures.

-----